**CONSIGNES AUX MEMBRES DU JURY DE L’EPREUVE E4**

**PROJET PROFESSIONNEL**

**RAPPELS SUR LE DEROULEMENT DE L’EPREUVE**

* Exposé du candidat 20 min / entretien avec le jury 25 min

⇨ Respecter les 25 minutes de questionnement même si le candidat n’a exposé que pendant 10 min.

* Le jury est composé de 2 membres :
* Un professeur de biotechnologies
* Un professionnel

⇨ Chacun des membres participent à l’évaluation en posant des questions et en émettant un avis sur la maîtrise des critères d’évaluation attendus.

**COMPETENCES EVALUEES**

**A2** Etudier et valider la faisabilité de la prestation

**B2** Evaluer et prévenir les risques "santé sécurité" au travail

**B3** Identifier les axes de progrès en matière de développement durable et de politique R S E

**B7** Adapter et tester de nouveaux concepts, de nouvelles méthodes (matériels, techniques...), de nouvelles organisations,

**C7** Etablir compte rendu et rapport d'activité,

**C9** Communiquer et argumenter.

**Le jury attend donc dans cette épreuve :**

* La définition d’une problématique,
* L’acquisition, l’implication ou la modification des méthodologies ou des techniques,
* La mise en œuvre d’une démarche scientifique
* La critique sur les observations et / ou résultats obtenus,
* Une présentation orale de ses travaux
* Une conduite du projet planifiée et organisée
* Une argumentation pertinente
* Un niveau de connaissances scientifiques et techniques en lien avec le thème développé suffisant
* Une capacité de réflexion ;
* Une qualité d’expression et de communication (expression orale et écrite)

**Le classeur projet** permet de vérifier l’implication des étudiants. Il explicitera le choix de la problématique, la pertinence des orientations technologiques retenues par l’étudiant, les différentes phases de la mise en œuvre du projet et l'analyse critique des solutions apportées.

Bien qu’un modèle national ne soit pas souhaitable, il est recommandé que le classeur projet comporte la plupart des rubriques suivantes :

* contexte, objectifs, périmètre du projet ;
* définition de la problématique ;
* contexte réglementaire et normes applicables ;
* démarche du candidat ou du groupe, planning prévisionnel et réel ;
* conclusions des revues de projet ;
* matériels et méthodes : protocoles ;
* résultats, analyse, gestion des évènements, mesures éventuelles de correction apportées ;

discussion et conclusion